

**Motion de MM. Daniel Künzi, Christian Zaugg, Mmes Ruth Lanz, Marie-France Spielmann et Eustacia Cortorreal: «En avant la musique (gratuité des prêts de disques)!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du  
23 novembre 2002, dans le rapport M-175 A)

*MOTION*

Considérant:

- que la Ville de Genève doit favoriser l'accès à toutes les cultures;
- que les auditeurs doivent être traités sur le même pied que les lecteurs, qui ne paient pas pour emprunter des livres;
- que l'argument de l'usure des disques vinyles, invoqué lors de la création des discothèques pour justifier une taxe sur le prêt de disques, est rendu caduc par la généralisation des disques numériques;
- le prix élevé du prêt d'un disque (2,50 francs, alors qu'il était de 1 franc à l'origine);
- la baisse tendancielle du prix des disques numériques,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier rapidement la gratuité des prêts de disques numériques (audio et vidéo) dans les discothèques de la Ville de Genève.